

# THEME 4

## **Mettre du jaune dans le moteur**

La suppression de l'ISF dès le début du quinquennat conjuguée à une flat-tax sur les plus-values est emblématique de la politique menée par Macron, une politique de classe au service des plus riches.

Face à cette injustice fiscale, décuplée encore par un projet de taxe carbone frappant durement les classes populaires, et dans un contexte de forte augmentation des inégalités, un mouvement social inédit, les Gilets jaunes, s'est développé depuis novembre 2018. Il a enclenché une très forte dynamique de mobilisation de façon indépendante du mouvement syndical et contribue à un renouveau des mobilisations tant dans leurs formes que dans leurs déterminations.

Le syndicalisme n'a pas joué son rôle dans cette séquence sociale. A quelques exceptions locales près, il s'est positionné en extériorité du mouvement des GJ, voire en rivalité.

Il avait pourtant la responsabilité de se rapprocher de cette révolte des plus démunis, en travaillant à la convergence des revendications et des mobilisations. Les problématiques sociales et environnementales, portées par les Gilets jaunes et résumées par le slogan « fin du mois, fin du monde, même combat ! » sont en effet celles du mouvement syndical.

Le syndicalisme aurait également dû, dès le début, prendre la mesure des violences d'État, de l'aggravation de l'autoritarisme et de la répression.

Rien n'est pourtant trop tard pour construire ensemble les convergences permettant de s'opposer à la contre-réforme des retraites à venir, à la destruction de la Fonction publique en cours ou encore au délitement des services publics.

Il y a urgence à rassembler les colères sociales et cimenter très largement un front d'opposition puissant pour faire échec aux politiques ultra-libérales en y englobant toutes les forces disponibles, qu'elles soient écologiques, associatives, syndicales, politiques ou de forme indéfinie...

Le syndicalisme de luttes et de transformation sociale doit jouer un rôle moteur dans cette construction de luttes d'ensemble avec toutes les salarié-es, du public comme du privé, portant ou pas des gilets colorés jaunes, rouges ou verts.

**Véronique Bonnet EE SNEP/FSU**

## **Pour imposer l'unité, revenir à la base !**

Depuis plusieurs années, il grêle des réformes grosses comme le poing sur la tête des travailleur-ses et des services publics dans ce pays. Force est de constater que les actions ponctuelles, isolées, lancées de manière unilatérale par chacune des organisations syndicales, ne parviennent pas à faire reculer les gouvernements successifs ! Force est de constater aussi que la dispersion syndicale est trop souvent la règle tant il est vrai que si les organisations entendent mener la lutte pour gagner, elles le font aussi pour renforcer leur représentativité par rapport aux autres organisations par ce biais. La CGT prend souvent les devants en mettant les autres devant le fait accompli, et sans tenir compte de leur rythme ou de ceux des différents secteurs, Solidaire en est de plus en plus circonspecte et la FSU cherche à incarner une « voie moyenne » entre ces forces et la CFDT et l'Unsa, ce qui bride ses initiatives. On est loin du « tous ensemble » qui a fait la force des mobilisations de 1995 et que les manifestant-es scandent encore aujourd'hui. Pour retrouver cette force, c'est dans l'action et souvent à une échelle locale qu'il faut la reconstruire.

Dans de nombreux départements, les intersyndicales sont bien vivantes. Elles peuvent être à l'initiative de manifestations ou de stages. Dans le contexte actuel de la lutte contre la réforme des retraites, c'est cette voie qui doit être privilégiée : l'organisation commune d'intersyndicales avec des comités de quartiers, des secteurs en luttes et d'autres forces, qui permette un véritable travail commun et qui renforce les liens directs entre les travailleur-ses. A partir de ces actions locales, il sera possible de construire une véritable unité qui ne serait pas de façade ni sans lendemain. Cela permet aussi de créer des habitudes de travail en commun

faisant de l'unification syndicale une perspective moins mythique. Comme le dit le texte du thème 4 « En ce qui concerne les actions, certaines modalités qui émanent du terrain doivent être analysées, popularisées et leur généralisation doit être proposée. Les mobilisations doivent se construire avec les personnels et nécessitent des modalités qui conviennent au plus grand nombre pour réussir les moments forts des luttes et porter nos propositions. »

Sans abandonner les actions unitaires au niveau national, au contraire en les cherchant systématiquement, c'est la rue qui, comme elle l'a fait lors des manifestations de 1934 sur le plan politique peut imposer une unité syndicale efficace et de lutte. Nos textes nous donnent la direction, à nous de nous y engager !

**Elisabeth Hervouet SNES EE**

## **Accompagnement vs transformation sociale...**

Deux grandes orientations inconciliables partagent le syndicalisme français sur la manière de se situer face au capitalisme. : l'accompagner ou le combattre.

La FSU s'est clairement inscrite dès sa création du côté du syndicalisme de transformation sociale. Dans un contexte où les mobilisations ne réussissent pas à faire reculer les mesures anti sociales, toute tentation de se situer dans l'entre-deux sous la pression du syndicalisme d'accompagnement qui semble aujourd'hui dominer serait une grave erreur.

Si on fait un rapide bilan du syndicalisme d'accompagnement on voit qu'il est à la fois responsable de la dégradation des conditions de travail et de retraite des salariés, comme ce fut le cas en 2003, et de l'affaiblissement de la capacité de résistance des travailleur-ses.

La stratégie d'accompagnement qui consiste à accepter les limites imposées par le capitalisme conduit à négocier les reculs sociaux et on peut le constater sur tous les terrains. Sur la question des retraites, la CFDT a accepté toutes les propositions qui ont abouti à l'allongement du temps de travail et à la baisse des pensions et ce contre la mobilisation des salarié.es et au prix d'une crise interne. Ce faisant elle a créé les conditions de la mise en œuvre de la réforme Macron-Delevoye. Elle a aussi accepté des reculs dans le domaine de la protection sociale et sur la défense des personnels avec sa signature des accords sur la mise en place des comités sociaux et économiques (CSE). Cette stratégie a par ailleurs affaibli considérablement le syndicalisme en mettant le doute sur les capacités collectives de résistance.

La FSU doit résolument se situer dans le camp du syndicalisme de transformation sociale qui remet en question le dogme du profit maximum du capitalisme, car ce dogme justifie l'exploitation, des conditions de travail toujours plus dures et la remise en cause des droits sociaux. Un syndicalisme qui se donne comme objectif une redistribution des richesses par l'augmentation des salaires, des pensions, de la protection sociale et la baisse du temps de travail et la défense et le développement des services publics gage d'égalité sur l'ensemble des territoires. Un syndicalisme qui défende une réelle justice sociale, refuse les divisions entre salarié.es, en fonction de leurs origines, leur sexe ou leurs orientations sexuelles. Un syndicalisme qui s'oppose au gaspillage et à la surexploitation de la planète et de ses habitant.es.

C'est ce syndicalisme là qu'il faut sans hésitation mettre en œuvre dans l'unité avec la CGT et Solidaires qui s'en réclament aussi pour redonner confiance dans l'action collective et redonner corps à des revendications claires et porteuses de transformations sociales favorables aux salarié.es et à toute la population.

**Carlos Lopez EE**

## **Syndicalisme de transformation sociale : avancer ensemble !**

Deux grandes orientations difficilement conciliables traversent le syndicalisme français : un syndicalisme assez fidèle à ses origines, de « transformation sociale » et un syndicalisme dit « d'accompagnement » du fonctionnement capitaliste de la société.

Il est clair qu'une coexistence durable dans un même cadre syndical est impossible entre ces deux orientations, tant les analyses, les revendications et les pratiques syndicales sont différentes. Pour autant, incarnées par leurs différents syndicats, peuvent-elles cheminer ensemble à l'occasion d'une mobilisation ? Ce n'est pas facile, mais pas impossible, car comme le libéralisme balaye tout, il ne laisse parfois pas d'autre choix au syndicalisme d'accompagnement que de s'opposer aussi (plus facile parfois sur des

questions « sociétales »)...Il est même nécessaire de chercher à rassembler toutes les forces pour donner un signal fort de mobilisation, cela peut être un stimulant décisif pour entraîner une majorité de salarié-es dans l'action. L'aspiration à l'unité est forte chez ceux-ci et il est légitime de chercher à y répondre.

Cela ne signifie nullement que les désaccords d'orientation ont disparu, ils seront même présents tout au long du processus de mobilisation avec une volonté d'aller au compromis le plus « bas » et le plus rapidement possible pour le syndicalisme d'accompagnement. Mais le fait d'avoir démarré ensemble la mobilisation sur une revendication juste (souvent un refus...) est une contrainte dont celui-ci peinera à s'extirper aux yeux des salarié-es en action. C'est le syndicalisme de transformation sociale, le plus souvent à l'initiative, qui devrait pouvoir en tirer bénéfice. Pourtant, il est en difficulté, ne pesant pas assez séparément (CGT, FSU, Solidaires). C'est la raison pour laquelle il est légitime qu'il cherche à agir en commun pour être un levier en direction des salarié-es, tout en proposant à tous les syndicats une participation unitaire à l'action.

La FSU doit être à l'offensive pour proposer à la CGT et à Solidaires de construire ensemble un cadre pérenne d'unité du syndicalisme de transformation sociale. Face à la déferlante anti syndicale macroniste, il est nécessaire de reprendre l'initiative pour engager largement le débat à tous les niveaux et produire du commun en terme de réflexions, d'analyses et d'actions : Etats généraux, prise de positions communes, réunions communes de militant-es...Il faut avancer !

**Laurent Zappi (EE)**

## **Elections professionnelles : forces et faiblesses de la FSU**

L'enjeu pour la FSU était double : reconquérir sa 1ère place à la FPE et entrer au Conseil sup. de la FPT afin d'y obtenir une représentativité nationale. Même si elle gagne un 3ème siège au Conseil commun et stabilise sa place au MEN et dans la FPE, elle échoue néanmoins sur ces 2 questions.

A la FPT, la FSU totalise 3,8 % des voix et un gain de 1255 voix (+0,5 pt), ce qui est, à quelques centaines de voix près, insuffisant pour entrer au CSFPT.

Malgré de belles victoires locales, ce résultat traduit une implantation encore trop faible, malgré l'avancée qu'a représentée la fusion des SNUCLIAS et SNUACTE. La progression de la FSU dans la territoriale passera par une aide renforcée de la fédération, particulièrement au niveau des départements où elle est encore absente de la moitié d'entre eux.

A la FPE, avec 16,3 %, la FSU progresse de 0,7 pt alors qu'elle recule pourtant de 0,6 pt au MEN et au MESR, ministères où elle fait l'essentiel (88%) de ses voix. Ce paradoxe s'explique par le fait, que le « poids » de ces 2 ministères se renforce (+ 42 000 inscrit.es) dans un contexte global de baisse (-13 700) dans la FPE et fortement aux Finances, à la Poste et Orange par ex. où la FSU n'est pas présente.

Cela amène donc un regard modeste sur la progression en % de la FSU dans la FPE. Celle-ci est en fait une conséquence des évolutions d'emplois selon les ministères, services et entreprises publiques (suite aux politiques de réduction des investissements publics et de réforme de l'État des gouvernements successifs) et de leurs effets sur le résultat global selon l'implantation des syndicats.

Enfin, pour la troisième fois, la FSU recule au MEN, son « bastion », très légèrement cette fois-ci (-0,6 pt avec 34,9 %). Elle reste de loin première et son rapport avec « son second » l'UNSA reste stable. Mais, bémol important, il y a un très fort différentiel de voix pour la FSU entre le total CTMEN et le total CAPN qui n'existe pas pour les autres syndicats. On peut l'estimer, à périmètre électoral identique, à une déperdition d'environ 16 000 voix. Cet écart, qui se creuse depuis 2011, est probablement lié à un déficit de culture fédérale des SN concernés, handicapant la reconnaissance de la FSU par les personnels. C'est un enjeu lourd. FO a seulement 8 758 voix d'avance sur la FSU. Un meilleur report des voix, aurait permis à notre fédération de retrouver la 1ère place à la FPE. Et le 7ème siège au CTMEN.

**Christian Navarro (SNUipp-FSU - EE)**

## **Modifier les statuts pour mieux porter l'égalité**

Dans la société, au travail et y compris dans la fonction publique les femmes ne sont pas les égales des hommes, elles subissent encore aujourd'hui une oppression spécifique. Faut-il rappeler qu'une femme meurt

tous les trois jours sous les coups de son conjoint ou ex -conjoint ; que les femmes sont sous-représentées chez les élu-es et les dirigeant-es d'entreprises ; qu'elles effectuent 72% des tâches domestiques ; que l'écart des salaires entre les femmes et les hommes est de 24%, 12% dans la fonction publique ?

Les organisations syndicales ne sont pas exemptes de ces inégalités, aucune structure n'y échappe. Cependant, quand la conscience de la réalité est réelle, comme au sein de notre fédération, nos textes de congrès et les combats de nos représentant-es le montrent, des solutions existent. Cela a permis une progression de la place des femmes dans la FSU. Pourtant alors que les femmes sont majoritaires dans nos professions, elles restent encore minoritaires chez les responsables de SD mais aussi dans les instances statutaires nationales (CDFN et BDFN). C'est pourquoi les tendances École Émancipée et Unité et Action proposent un amendement statutaire, parce que les solutions passent aussi par des décisions plus contraignantes.

Dans la répartition des responsabilités fédérales, la fédération doit donner toute leur place aux femmes en faisant en sorte qu'il y ait au moins autant de femmes que d'hommes dans toutes ses instances et les délégations fédérales.

Les enjeux sont de dépasser d'une part le plafond de verre des instances décisionnelles de la fédération, d'autre part une contrainte que les femmes s'imposent trop souvent elles-mêmes, celle d'une compétence qui ne serait jamais assez forte pour intégrer les sphère du pouvoir.

Se donner des contraintes, c'est se donner les moyens que les femmes puissent, dans la fédération, accéder massivement à des responsabilités, à la hauteur de ce qu'elles représentent.

Donner toute la place aux femmes dans notre fédération est une question d'égalité, et l'égalité entre les femmes et les hommes est un combat qui profite à toutes et tous !

**Amandine Cormier (SNES) pour l'EE**

## **Dialogue social et mobilisations**

On lit au paragraphe 55 du thème 4, après le constat du mépris du gouvernement actuel (et des précédents) pour le mythique « dialogue social » :

« La FSU dénoncera autant que nécessaire ce pseudo « dialogue social » [...] Elle ne s'interdira pas de réfléchir à toutes les formes d'actions y compris le recours au boycott lorsqu'elle le jugera nécessaire. »

Autorisons nous plutôt à réfléchir rapidement à ce que deviendront les instances de « dialogue social », et quelles quantité de forces militantes il conviendra d'y mettre, une fois les décrets d'application de la loi Fonction publique parus. Les dernières instances qui ont permis parfois – mais pas toujours, ni partout - un dialogue social constructif au sens où l'entend la FSU, avec des possibilités de faire évoluer les propositions de l'administration (par exemple : CAP, CTSD, voire CHSCT), vont se voir vidées de leurs prérogatives.

Ne nous illusionnons pas sur les dispositions de la loi FP permettant à un agent de désigner un représentant syndical pour le défendre dans un recours : puisqu'il n'y aura pas d'informations complètes données aux syndicats sur l'ensemble des agents, il n'y aura pas de moyens réels de défense des personnels à ce niveau, mais une individualisation des problèmes peu propice à la mobilisation massive.

Si la FSU se doit de porter partout où elle le peut ses mandats, sa présence dans ces instances de mascarade peut se faire sous la forme de délégations très incomplètes assumées, non pas comme une preuve de faiblesse, mais comme un moyen de retrouver du temps militant plus utile « sur le terrain » que dans une réunion. Il n'est pas nécessaire d'être très nombreux pour exprimer les revendications de la FSU et recueillir les informations. Les forces militantes doivent être gardées pour être au plus près des personnels, et lutter contre la désaffection des salariés pour le syndicalisme mais pas pour la grève ou l'action, évoquée dans les paragraphes 12 et 13 du thème 4. Ce qui signifie s'inspirer des méthodes syndicales d'avant l'existence de ces instances et « ne pas nous interdire de réfléchir » aux diverses modalités d'actions à proposer aux collègues, afin de négocier sur les sujets essentiels, munis du rapport de force issu des mobilisations. Comme le mouvement des enseignants des écoles publiques de Chicago en 2012 l'a prouvé, même dans un contexte très hostile à l'action syndicale, le syndicalisme dans la FP peut arracher des

victoires importantes, pourvu qu'il réussisse à mobiliser ensemble les personnels et les usagers des services publics.

**Claire Bornais, École émancipée, SNESUP**

## **La fin du paritarisme ou l'urgence à réinventer notre syndicalisme**

La loi Fonction Publique est une véritable bombe de destruction des organisations syndicales représentatives. La fin des CAP, la suppression des CHSCT sont une volonté de déconstruire le lien entre les personnels et leurs représentant-es.

Cette contre-réforme va toucher violemment les organisations syndicales, en particulier celles, comme les syndicats nationaux de la FSU, qui portent l'équité et la transparence dans les instances. Si le syndicalisme de couloir ou de bureau pourra en partie s'y retrouver, ce ne sera pas notre cas. C'est d'ailleurs l'un des objectifs assumés du gouvernement. En coupant le lien des organisations avec les personnels sur les opérations comme le mouvement ou les promotions, en les privant d'accompagner les collègues sur les recours, en ne communiquant plus les tableaux récapitulatifs pour s'assurer de l'équité de traitement, en s'épargnant d'un travail paritaire sur les circulaires, l'administration va pouvoir manager à sa sauce et placer et promouvoir celles et ceux qui se conformeront aux prescriptions.

Cela impose de réinventer des résistances et bagarres collectives pour reconquérir les droits acquis depuis le compromis historique de la libération et la naissance du paritarisme.

Se réinventer

Les reculs rendent urgente la réflexion sur une autre façon de porter notre syndicalisme, en dehors des instances paritaires, et de repenser le lien avec les personnels par une présence à la base et un militantisme ancré au terrain.

C'est un enjeu essentiel qui doit passer par notre capacité à écouter les attentes et à construire les mobilisations et résistances avec les personnels sur des questions clés comme les conditions de travail, l'expertise professionnelle ou le management public.

Nous devons reconstruire du collectif avec la profession tout en menant la bataille sur les collectifs de travail qui doivent être réinvestis pour marquer le pas à la volonté de transformer les fonctionnaires en simples exécutant-es et redonner du sens aux métiers. Pour cela, il faut rassembler les personnels sur des temps syndicaux qui lient à la fois échanges sur les pratiques, rencontres entre chercheurs et acteurs du système et surtout élaboration collective de revendications et d'actions.

Sans capacité à se réinventer, le syndicalisme que portent la FSU et ses syndicats de métier pourrait, dans ce contexte délétère, être vite amené à disparaître. Nous nous devons d'agir dès à présent.

**Laurent Cadreils, SNUipp-FSU, École Émancipée**

## **Liens SFR/FSU**

Le « nouveau corps social émergent » (JM Pernot) que sont les retraité.e.s est désormais reconnu au sein de la FSU. Si la création de la SFR en a constitué la première étape (2007), ce n'est que plus récemment que les retraité.e.s de la FSU ont acquis leurs lettres de noblesse. Issu.e.s pour les plus ancien.ne.s de la génération soixante huitarde, elles et ils sont fortement investi.e.s dans les champs syndical, politique et associatif. Mais leur nombre est très insuffisant et la question de la relève va se poser rapidement.

Le projet de texte « Construire un véritable syndicalisme retraité.e.s » va dans le bon sens. Les retraité.e.s de la FSU y ont largement contribué qui ont pesé pour que nos demandes soient prises en compte et que soient éliminées les dernières suspensions qui transparaisaient dans le projet initial.

Il faut ici insister sur une caractéristique propre aux retraité.e.s de la FSU, particulièrement sensible au niveau des équipes militantes. Dans les SFR-D comme dans la SFR-N l'esprit fédéral prédomine. Même si pèse encore le poids de la culture « syndicats nationaux » (tout particulièrement dans l'un des « grands SN »), la réalité militante quotidienne s'inscrit dans une dynamique fédérale. On peut en dire exactement autant de la volonté de rechercher l'unité interprofessionnelle. Et ce n'est pas un hasard si, là où dans certains

départements la SFR est absente, les retraité.e.s de la FSU retrouvent cet esprit fédéral et interpro... dans la FGR-FP ! Il faut quand même rappeler à nos camarades en activité que, depuis maintenant cinq ans, les retraité.e.s de toutes origines professionnelles ont su maintenir une unité combative et créatrice au sein du Groupe des 9. Unité large (seules manquent à l'appel la CFDT et l'UNSA, ce qui en dit long sur les positionnements politiques des uns et des autres), unité d'ouverture sur d'autres organisations et ce largement grâce au travail des équipes militantes FSU. Et c'est fort logiquement dans le cadre de cette analyse politique largement partagée de recherche de la convergence des luttes que les retraité.e.s se sont joint.e.s en grand nombre aux mobilisations des Gilets Jaunes dont les revendications recoupaient pour une bonne part les leurs.

C'est cet esprit fédéral et unitaire qu'il nous faut entretenir et développer tant il s'inscrit dans le projet originel de la Fédération Syndicale Unitaire. Les demandes inscrites dans le projet de texte concernant le fonctionnement des SFR et leurs rapports avec la FSU constituent un socle minimum qui ne saurait être remis en cause. Les retraité.e.s de la FSU doivent pouvoir parler en leur nom propre dans notre fédération. C'est à ce prix que nous parviendrons à conserver parmi nous la grande majorité des syndiqué.e.s partant à la retraite.

**Jean-Marie Canu et Marie-France Le Marec SFRN EE**

### **Être internationalistes, vraiment !**

La situation présente est paradoxale. Plus que jamais, les grands en-jeux se posent à l'échelle internationale (crise écologique et climatique, conséquences globales de la mondialisation capitaliste, montée généralisée des discriminations, etc.). Mais les « espaces » collectifs et les mobilisations internationales se sont rétrécis. « L'internationalisme » est presque devenu un mot désuet, - et n'a d'ailleurs pas été retenu dans le texte préparatoire-. Pourtant l'internationalisme est une des valeurs fondamentales de notre syndicalisme. Il faut lui donner sens, actualité et concrétisation. L'internationalisme c'est d'abord se sentir concerné-es, affecté- es par ce que d'aucun-es considèrent trop lointain. Comment expliquer que nous sommes si défaillants concernant l'élémentaire solidarité internationale? Certes dans ce monde « sans boussole », les positionnements classiques (issus de l'ancien monde) sont bousculés. A cela s'ajoute le rôle du patriarcat, du racisme et de la xénophobie dans le fonctionnement de l'ordre mondial et les divisions qui affectent y compris les organisations syndicales.

L'internationalisme, c'est aussi travailler ensemble, apprendre les un-es des autres et construire des mobilisations communes. Au plan syndical cela ne peut se résumer à la question des adhésions; l'échec de nos demandes était assez prévisible mais en tout état de cause, notre activité internationale n'aurait guère été plus pro-active en adhérant à la CES. Celle-ci a principalement poursuivi son agenda de dialogue social dans un contexte où les marges de manœuvre sont très étroites.

Pour autant nous ne sommes pas contraints à l'isolement, d'où l'intérêt de travailler dans le cadre de réseaux syndicaux- comme l'EPSU, le TUED- plus combattifs et aussi avec des nouveaux mouvements citoyens (féministes, climat, ...). Il faut prendre la mesure de l'irruption de ces mouvements porteurs de nouvelles formes de radicalité, au niveau des thèmes, des mots d'ordre, des formes de luttes. Il faut non seulement les populariser mais y participer active-ment. Sorte de prolongement du mouvement altermondialiste, ils réactivent l'idée de changer le monde, défrichent des questions, créent des liens internationaux, permettant de résister à l'offensive réactionnaire néolibérale.

C'est la raison d'être de notre internationalisme : s'opposer, à l'ordre néo-libéral, autoritaire, inégalitaire, écocide, du local au planétaire en défense de droits pour tous et toutes, contre tous les rapports d'oppression et de domination.

**Sophie Zafari - EE**